

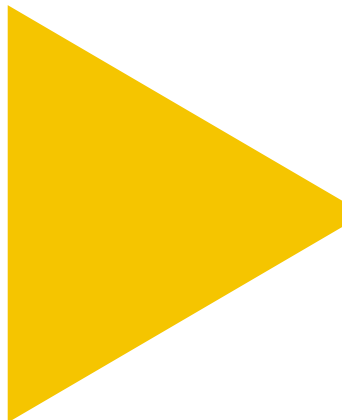


L'Europe  
au cœur de  
vos projets



## ABC DES FONDS EUROPÉENS EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Programme FEDER-FSE +  
Bourgogne-Franche-Comté  
et Massif du Jura 2021-2027



INFOS & CONTACT  
[europe-bfc.eu](http://europe-bfc.eu)



Cofinancé par  
l'Union européenne

TOUS LES 7 ANS, L'UNION EUROPÉENNE ADAPTE SA STRATÉGIE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS AVEC POUR OBJECTIF DE CONTRIBUER À UNE VIE MEILLEURE POUR LES CITOYENS EUROPÉENS.

**Pour la période 2021-2027, l'Europe consacre plus de 1 000 milliards d'euros de fonds européens pour :**

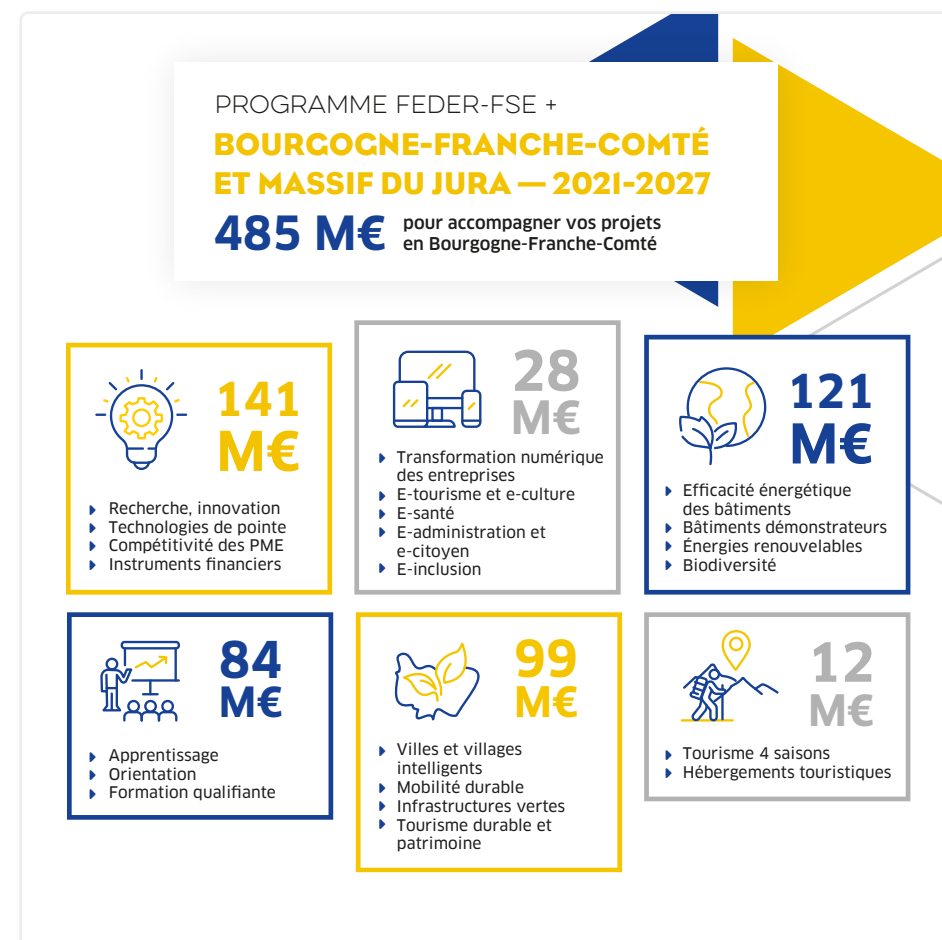
- ▶ Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises
- ▶ Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique
- ▶ Une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transport et de communication numérique
- ▶ Une Europe plus sociale, qui soutient les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins
- ▶ Une Europe plus proche des citoyens qui encourage le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

## EN FRANCE, CE SONT LES RÉGIONS QUI ASSURENT LA GESTION D'UNE PARTIE DES FONDS EUROPÉENS.

**En Bourgogne-Franche-Comté, le programme régional FEDER-FSE + est doté de plus de 485 M€ pour accompagner le développement du territoire à travers le financement de projets.**

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est mobilisé pour soutenir les projets liés à la recherche, à l'innovation, à la protection de la biodiversité, à la transition énergétique, au développement des PME et des outils numériques. Le FEDER encourage le développement durable des zones urbaines, rurales et du Massif du Jura.

Le Fonds social européen + (FSE +) soutient les projets liés à la sécurisation des parcours grâce à des actions de formation et de qualification, à l'orientation, à l'apprentissage et à la formation professionnelle.





## PRÈS DE 141 M€ POUR UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE INNOVANTE ET COMPÉTITIVE

Pour bénéficier du soutien de l'Union européenne, votre projet doit s'inscrire dans l'un des deux objectifs suivants :

- ▶ Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation et l'utilisation des technologies de pointe
- ▶ Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris les investissements productifs

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ▶ Projets de recherche collaboratifs dans les domaines de la stratégie régionale de spécialisation intelligente (RIS3)
- ▶ Infrastructures de recherche en lien avec la RIS3
- ▶ Projets innovants portés par les entreprises (bâtiments et équipements)
- ▶ Investissements stratégiques des PME (bâtiments et équipements)
- ▶ Instruments financiers pour soutenir les PME (trésorerie, garantie)

### POUR QUI ?

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les PME/PMI...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En Bourgogne-Franche-Comté, la recherche c'est 12 000 salariés dans la recherche et développement, 60 laboratoires, 6 200 chercheurs, 55 plateformes de recherche et technologiques. En lien avec la stratégie régionale d'innovation vers la spécialisation intelligente (RIS3), le soutien du FEDER permettra d'accroître la notoriété scientifique et technologique et de renforcer ainsi l'attractivité et la compétitivité régionale.



## 28 M€ POUR UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE

Pour être éligible au programme, votre projet doit contribuer au développement d'outils numériques et favoriser la transition vers la dématérialisation.

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ▶ Transformation numérique des entreprises
- ▶ E-tourisme, e-culture
- ▶ E-santé : projets médico-sociaux, médico-sanitaires, bien-vieillir
- ▶ E-inclusion et e-orientation
- ▶ E-administration et e-citoyen
- ▶ E-mobilité

### POUR QUI ?

Les PME, associations, clusters et grappes, agences économiques, chambres consulaires, collectivités territoriales, établissements publics, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, établissements de santé, acteurs de l'éducation et de la formation...



Le numérique est essentiel pour la valorisation, l'attractivité, le dynamisme des territoires. Tourisme, santé, inclusion, mobilité, démarches administratives, le soutien du FEDER permettra de développer les usages numériques dans tous les domaines de la vie quotidienne, partout sur le territoire régional, y compris dans les zones les plus isolées.



## 121 M€ POUR UN TERRITOIRE RÉGIONAL VERT, DURABLE ET PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

Pour bénéficier du soutien de l'Europe, votre projet doit répondre à l'un des objectifs suivants :

- ▶ Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Augmenter la production d'énergie de sources renouvelables
- ▶ Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité, en renforçant les infrastructures vertes notamment en milieu urbain, en réduisant toute forme de pollution

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ▶ Efficacité énergétique des bâtiments
- ▶ Bâtiments démonstrateurs
- ▶ Equipements de production des énergies renouvelables
- ▶ Equipements de conversion de vecteurs d'énergie
- ▶ Accompagnement et animation de projets en faveur des EnR
- ▶ Préservation et reconquête de la biodiversité
- ▶ Animation et ingénierie des grands projets de sauvegarde de la biodiversité

### POUR QUI ?

Les collectivités territoriales, EPCI, établissements publics, organisations professionnelles, associations, bailleurs sociaux et organismes HLM, entreprises, groupements d'intérêt public...

### POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments est crucial pour développer un territoire régional plus vert et durable. C'est pourquoi, 30 M€ de FEDER sont réservés à la rénovation et la construction de bâtiments démonstrateurs ambitieux en termes de performances thermiques.



## PRÈS DE 84 M€ POUR L'ORIENTATION ET L'OFFRE DE FORMATION RÉGIONALE

Pour bénéficier du Fonds social européen+, votre projet doit s'inscrire dans l'un des objectifs suivants :

- ▶ Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation, promouvoir la mise en place de systèmes de formation en alternance et en apprentissage
- ▶ Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, le renforcement des compétences et de reconversion, anticiper le changement et les nouvelles exigences en matière de compétences, faciliter les transitions professionnelles, promouvoir la mobilité professionnelle

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ▶ Apprentissage : soutien à l'ingénierie pédagogique de formations nouvelles en lien avec les secteurs porteurs d'emploi
- ▶ Orientation : information, promotion sur les métiers et les formations
- ▶ Actions de formation qualifiante pour les demandeurs d'emploi
- ▶ Actions de formation en amont de la qualification pour les demandeurs d'emploi

### POUR QUI ?

Les CFA, organismes de formation, acteurs publics et privés de la formation, acteurs économiques, acteurs du SPRO, OPCO et branches professionnelles, collectivités territoriales, associations, Écoles de la 2<sup>e</sup> chance...



C'est le Fonds social européen + (FSE+) qui soutient les projets de développement de l'offre de formation.

26 000 jeunes et demandeurs d'emploi ont été accompagnés grâce aux programmes FEDER-FSE 2014-2020. Avec le programme 2021-2027, la Région se fixe comme objectif d'accompagner 35 000 jeunes et demandeurs d'emploi dans le cadre d'actions de formation sur les parcours d'apprentissage, de formations qualifiantes et préqualifiantes.



## 99 M€ POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le FEDER soutiendra votre projet s'il s'inscrit dans l'un des objectifs suivants :

- ▶ Encourager le développement social, économique et environnemental intégré dans les zones urbaines
- ▶ Encourager le développement social, économique et environnemental intégré dans les zones rurales

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ▶ Villes et villages intelligents
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Infrastructures vertes en ville
- ▶ Renouvellement urbain pour redonner vie à des espaces en friche
- ▶ Tourisme durable et patrimoine

### POUR QUI ?

Les collectivités et établissements publics, associations, entreprises, acteurs publics et privés du secteur des transports...

### C'EST NOUVEAU !

En accompagnant les zones rurales et les zones urbaines, c'est tout le territoire régional que le FEDER pourra soutenir dans le but de favoriser un développement territorial concerté avec les acteurs locaux.



## 12 M€ POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU MASSIF DU JURA

Pour bénéficier du soutien de l'Union européenne, votre projet doit répondre à l'objectif suivant :

- ▶ Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, ainsi que la culture, le patrimoine naturel et le tourisme durable

### POUR QUELS TYPES DE PROJET ?

- ▶ Développement touristique 4 saisons du Massif du Jura
- ▶ Investissements matériels et immobiliers des hébergements touristiques

### POUR QUI ?

Les PME, collectivités et leurs groupements, associations, syndicats mixtes...



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La zone du Massif du Jura s'étend sur 2 régions (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) et 4 départements (Ain, Doubs, Jura et Territoire de Belfort).

# BÉNÉFICIER DU SOUTIEN DU PROGRAMME FEDER-FSE+ EST UNE BELLE OPPORTUNITÉ POUR LES PORTEURS DE PROJETS, MAIS NÉCESSITE DE SE POSER QUELQUES QUESTIONS AVANT DE DÉPOSER SA DEMANDE DE SUBVENTION !

Votre projet s'inscrit-il dans l'une des 6 priorités du programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 et produit-il ses effets sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté ?



Disposez-vous des capacités financières vous permettant de mener à bien votre projet et d'avancer les dépenses ?



Avez-vous les capacités administratives suffisantes pour assurer le suivi de votre projet ?

## ATTENTION !

Pour les projets constituant une activité économique, la demande d'aide doit être déposée avant tout démarrage du projet qu'il soit juridique, financier et/ou physique.

## DÉPOSER VOTRE DOSSIER : APPELS À PROJETS OU FIL DE L'EAU ?

Certains dispositifs font l'objet d'appels à projets précisant notamment le type de projets attendus, les critères d'éligibilité, les bénéficiaires potentiels, les dates limites de dépôt... Rendez-vous dans la rubrique Agenda sur le site [www.europe-bfc.eu](http://www.europe-bfc.eu) pour vérifier si un appel à projets est en cours.

Pour les dispositifs ne faisant pas l'objet d'un appel à projets, vous pouvez déposer votre demande d'aide à tout moment, mais avant que votre opération ne soit achevée physiquement et financièrement.

## Vous avez un projet ? Contactez nos services au plus tôt !

Votre projet porte sur :

**La recherche et l'innovation :**  
[recherche.innovation.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:recherche.innovation.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**La compétitivité des PME :**  
[pme.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:pme.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**Le numérique :**  
[numerique.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:numerique.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**La transition énergétique et la biodiversité :**  
[transition.durable.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:transition.durable.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**Le massif du Jura :**  
[massifdujura.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:massifdujura.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**Le développement urbain :**  
[urbain.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:urbain.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**Le développement rural :**  
[rural.feder@bourgognefranchecomte.fr](mailto:rural.feder@bourgognefranchecomte.fr)

**L'apprentissage, l'orientation, la formation professionnelle :**  
[formation.fse@bourgognefranchecomte.fr](mailto:formation.fse@bourgognefranchecomte.fr)



## Et après ?

Dès que vous aurez obtenu le feu vert du service, rendez-vous sur notre site pour déposer votre demande d'aide.

# LA VIE D'UN PROJET EUROPÉEN !



Vous sollicitez une aide financière de l'Europe pour développer votre projet, faites-le savoir sans attendre ! Utilisez les réseaux sociaux, ainsi que votre site web pour communiquer sur le soutien apporté par l'Europe ! Apposez une affiche, une plaque sur votre bâtiment ou sur le matériel financé !

**Toutes les informations utiles sont disponibles sur notre site [www.europe-bfc.eu](http://www.europe-bfc.eu)**

Contactez la Région pour présenter votre projet



Le service gestionnaire examine l'éligibilité de votre projet et vous accompagne dans son montage

Déposez votre demande d'aide sur e-synergie  
[www.europe-bfc.eu/jai-un-projet/je-depose-ma-demande/](http://www.europe-bfc.eu/jai-un-projet/je-depose-ma-demande/)

Le service gestionnaire instruit votre dossier

Votre projet est présenté pour avis au comité régional de programmation

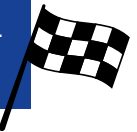
Signez votre convention et retournez un exemplaire au service gestionnaire

Réalisez votre projet conformément à la convention

Transmettez régulièrement un état d'avancement et les demandes de paiement jusqu'à la demande de solde

Le service gestionnaire analyse vos demandes de paiement et verse la subvention

Conservez l'ensemble des documents liés à votre projet jusqu'au 31 décembre 2034



## IMPORTANT !

En cas de modification apportée à votre projet durant sa période de réalisation, informez rapidement l'instructeur en charge du suivi de votre projet !

Des contrôles pourront intervenir dans la vie du dossier. Une visite dans vos locaux pourra avoir lieu.



**Autorité de gestion**

4 square Castan - CS 51857  
25031 Besançon Cedex

Pour en savoir plus :

**europe-bfc.eu**



Cofinancé par  
l'Union européenne